

## S'inscrire pour avoir un médecin de famille au Québec

Au Québec, l'accès à un médecin de famille ou une infirmière praticienne spécialisée en première ligne (IPSPL) se fait principalement par le Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF). Ce service gouvernemental permet d'inscrire toute personne qui n'a pas actuellement de médecin de famille et de prioriser les demandes selon l'état de santé.

### Étape 1 – S'inscrire au Guichet d'accès

L'inscription peut se faire :

1. En ligne, via le site officiel du gouvernement du Québec

<https://www.quebec.ca/sante/trouver-une-ressource/guichet-acces-medecin-famille>

2. Par téléphone, en communiquant avec le guichet de votre région

Trouver les coordonnées de sa région : <https://sante.gouv.qc.ca/votre-gaco/>

N.B. Lors de l'inscription, certaines questions médicales peuvent être posées afin d'évaluer votre priorité d'accès.

### Étape 2 – Attribution d'un médecin/IPSPL

Une fois inscrit, votre demande est analysée. Les personnes ayant des besoins médicaux plus importants peuvent être priorisées. Le délai d'attente varie selon la région et la disponibilité des médecins/IPSPL.

#### Informations importantes

- L'inscription au GAMF est gratuite
- Vous pouvez mettre à jour votre dossier en tout temps
- Contactez le *Guichet d'accès pour la clientèle orpheline (GACO)* si vous jugez qu'un changement à votre état de santé pourrait modifier votre niveau de priorité

Pour plus d'informations, consultez le site du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec ou communiquez avec votre CLSC.

#### S'inscrire au guichet d'accès à un médecin de famille



Lien rapide pour le GAMF



Lien rapide pour trouver votre GACO

#### Prendre RDV dans une clinique avec le Guichet d'accès à la première ligne



Lien rapide pour le GAP numérique



Au téléphone via le 811 option 3

8h-20h en semaine et 8h-16h la fin de semaine/jours fériés